



## Quand l'art dit la Parole

Le service diocésain  
d'art sacré s'invite au  
Musée Départemental  
(1 place Lagarde) pour relire,  
Bible en mains, quelques  
grandes scènes religieuses  
des collections permanentes.

Le prochain rendez-vous  
aura lieu

lundi 2 juin à 18 h 30

Il aura pour thème  
Le souffle de l'Esprit,  
saints et saintes de Dieu

NOUS CÉLÉBRONS aujourd'hui la montée au ciel du Seigneur avec le corps dans lequel notre Seigneur est ressuscité ; cette fête qui revient chaque année ne fait pas revivre l'événement mais en renouvelle le souvenir.

Dans le temps présent, nous montons avec lui seulement par le coeur, mais nous sommes sûrs de le suivre aussi dans la chair. Nous venons d'entendre : *Élevons notre coeur ! Ce n'est pas pour rien. L'Apôtre ne nous exhorte pas sans raison par ces mots : Du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les biens d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu ; ayez le goût des choses d'en haut, non pas de celles de la terre. (Col 3, 1-2).*

Élevez-vous loin de la terre : le corps ne le peut, mais l'esprit le voudra. Élevez-vous loin de la terre, supportez les peines sur terre et imaginez le repos dans le ciel : on doit ici-bas vivre bien, afin de demeurer là-haut pour toujours...

*Élevons notre coeur, tu l'entends et tu le fais. Pense que le Christ est assis à la droite du Père ; pense qu'il viendra juger les vivants et les morts. C'est la foi qui pense. La foi se situe dans l'esprit, la foi est dans le fond de ton coeur...*

Ce que le Christ fait aujourd'hui, son ascension dans le ciel, c'est pour toi une promesse. Nous devons espérer que nous ressusciterons et que nous monterons au royaume de Dieu ; et que là, nous serons heureux sans aucune tristesse, que nous passerons tout ce temps sans déplaisir... Celui qui l'a promis, c'est Dieu. « Pour que tu croies que tu monteras jusqu'à moi, je descends d'abord jusqu'à toi, dit-il, et pour que tu croies que tu vivras de ma vie, d'abord, je meurs pour toi. »

**Saint Augustin**

### Dimanche 25 mai, 6<sup>e</sup> dimanche de Pâques

9 h 30 — Messe à Dogneville  
Ann. FRANÇOIS OHLER. Messe de quarantaine MICHEL TIHAY

### Jeudi 29 mai, Ascension du Seigneur

9 h 30 — Messe à Dogneville  
MARIE BÉCHERT, JEANNE PARISOT

### Vendredi 30 mai

8 h 30 — Messe à Jeuxey

### Samedi 31 mai

11 h 30 — Baptême de LOUISE HULBACH, fille d'ARNAULD HULBACH et d'AURÉLIE CRÉPIN à Jeuxey  
15 h 00 — Mariage d'OLIVIER HERRGOTT et KATERINA PENTER à Dogneville

### Dimanche 1<sup>er</sup> juin, 7<sup>e</sup> dimanche de Pâques

9 h 30 — Messe à Deyvillers  
10 h 30 — Baptême de VALENTINE, fille de FANNY et CÉDRIC OSTAILLER à Deyvillers

### Vendredi 6 juin

8 h 30 — Messe à Jeuxey

### Samedi 7 juin

16 h 30 — Mariage de PERRINE AUBERTIN et de PHILIPPE MARTIN à Deyvillers

### Dimanche 8 juin, Pentecôte

9 h 30 — Messe à Jeuxey

## AGENDA

Mardi 20 mai, 20 h 00 : rencontre de l'équipe paroissiale à Dogneville

Mardi 3 juin, 14 h 00 : groupe de prière, Deyvillers au centre socio-éducatif.

### Confiez vos offrandes de messes à



COLETTE DELETANG  
☎ 03 29 34 19 06



MARIE-THÉRÈSE MAURICE  
☎ 03 29 34 63 62

### A compter du 1er septembre 2013, sont proposés

- l'offrande de messe à 16 euros
- la neuvaine à 160 euros
- le trentain grégorien à 560 euros

### Pour les mariages et les obsèques la participation des fidèles est proposée à 130 euros

Elle comporte :

- un honoraire de messe 18 euros
- une part diocésaine 28 euros
- une part paroissiale 86 euros

## PERMANENCES

### Abbé Luc Fritz

- Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30, 75 rue de Brunôve à Dogneville.
- Samedi de 10 h à 11 h 30, au relais paroissial de Golbey.

### Secrétariat et accueil

- 75 rue de Brunôve Dogneville
- Le premier lundi du mois de 18 h à 18 h 30.
- Le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

### Confessions (abbé Luc Fritz)

- Vendredi après la messe et sur rendez-vous.

## Demander une messe Une pratique toujours en vigueur

DÈS L'ORIGINE, l'eucharistie a comporté une offrande matérielle faite par les fidèles sous des formes diverses (offrande du pain et du vin, offrande pour les besoins de l'Église, la subsistance du clergé et celle des pauvres).

La communauté chrétienne est invitée à prier pour les morts comme pour les vivants. Traditionnellement la messe célébrée le dimanche est offerte par le curé pour le peuple dont il a la charge. Par contre les messes de semaine peuvent être célébrées à des intentions particulières.

Le donateur de l'honoraire confie au prêtre et à l'assemblée de prier pour une personne défunte, pour une famille, pour un malade, pour le donateur lui-même. Ou encore il demande de se joindre à lui pour remercier Dieu, à l'occasion d'un anniversaire de mariage par exemple. Les intentions peuvent s'élargir à la paix dans tel pays, pour les chrétiens persécutés...

Ces demandes témoignent de la foi en la force du sacrifice du Christ, dans la force de la prière. Dans la célébration eucharistique se manifeste la solidarité entre le donateur, la communauté, le prêtre qui préside, l'Église du ciel et de la terre, et le Christ.

Par son offrande, le fidèle participe à la messe dont il a demandé la célébration, signe d'une offrande de soi-même unie au sacrifice du Christ dans la foi et la prière.

Lorsque plusieurs intentions sont recommandées à la prière lors d'une même célébration, le célébrant perçoit un seul honoraire et les intentions sont reprises aux messes de semaine ou confiées à des prêtres retraités ou en mission.

À l'occasion de la célébration d'un mariage ou d'un enterrement, la participation financière demandée à la famille comprend un honoraire de messe.

Lorsque le mariage ou l'enterrement est célébré sans eucharistie, une messe est célébrée à cette intention dans les semaines qui suivent. Elle est annoncée sur la feuille hebdomadaire.